



MEMBRES	37
PRESENTS	21
VOTANTS	21
POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTION	0

SYNDICAT VIENNE COMBADE

N° 2025-019

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, le Comité Syndical du Syndicat Vienne Combade s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint Léonard de Noblat.

Compétence Production

Présents titulaires : M BONNETAUD Guillaume, M CHARVILLAT Dominique, Mme CHATELON Maryline, M DAUDE Dominique, M DESROCHES Roger, M. KAPSTEIN Michael, Mme LACOUTURE Bernadette, Mme LAFOREST Claudine, M LAVAUD Henri, M. LEMASSON Lionel, M MATINAUD Gilles, M MAURIERE Didier, M NEXON Jean-Pierre, M. PÉRABOUT Alain, Mme POSTIC Sonia, M RENAULT Alain, M REYRNAUD Claude, Mme ROSSANDER Claudette, Mme ROUX Claudine, M SAUTOUR Jean-Claude,

Présent suppléant : M MAZIN Alexandre.

Absents : Mme BARIAT Peggy, M BREGAINT Jean-Louis, M CHADELAUD Gérard, M CHANGION Daniel, M DIDIERRE Jean-Gérard, Mme DUFOUR Patricia, M JANDAUD Michel, M LABREGERE Olivier, M LAPOUGE Yannick, M LEGOUFFE Yves, M LHOMME Patrick, Mme NICOLAUD Nathalie, M PALA Henri, M PAROT Serge, M RAZAFIMAHATRATRA Angelo, M STOEBNER Frédéric, Mme TURBIEZ Chantal.

Renouvellement de la convention de mise à disposition de matériel à la Mairie du Chatenet en Dognon

Vu les articles L5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la convention de mise à disposition de matériel conclue entre le Syndicat et la Commune de du Chatenet en Dognon arrivant à échéance le 31 décembre 2025.

Monsieur le Président rappelle que cette convention permet la mutualisation de matériels techniques dans l'intérêt du service public de l'eau, il convient donc de renouveler cette convention pour maintenir la coopération entre le Syndicat et la Commune du Chatenet en Dognon.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le renouvellement de la convention de mise à disposition de matériel entre le Syndicat et la commune du Chatenet en Dognon selon les termes définis dans le projet annexé.
- **Autorise** le Président à signer la convention et tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait à St Léonard de Noblat, le 10 décembre 2025

Publié le

Le Président,

M. Lionel LEMASSON

La secrétaire de séance,

Mme Maryline CHATELON



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name "Maryline Chatelon".